LE TRAIT d'UNION 974

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE
DES PALMES ACADÉMIQUES - SECTION DE LA RÉUNION

SPECIAL
REMISE DES
DECORATIONS
2019

La cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des Palmes Académiques aux nommés et promus dans l'Ordre par les décrets du 1er janvier et du 14 juillet 2019, a eu lieu le vendredi 6 décembre au Lycée Leconte de Lisle à Saint-Denis devant plus de 200 personnes. Présidée par Monsieur **Vêlayoudom Marimoutou**, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités, elle s'est déroulée dans une atmosphère solennelle qui laissait cependant toute sa place à l'émotion des 33 récipiendaires regroupés, eu égard à l'importance de l'assistance, sur la scène de la vaste salle de conférence du lycée.

Gilbert Hoarau, Trésorier-Adjoint de la section A.M.O.P.A de La Réunion, maître de cérémonie, donne d'abord la parole à par Monsieur Thierry BUSSY, Proviseur, qui souhaite à tous la bienvenue au Lycée Leconte de Lisle ; Monsieur **Bussy** s'attache ensuite à mettre en exergue les points d'ancrage et les axes de changement du « L.L.L. » qui permettent au plus ancien lycée de l'île de conserver sa belle renommée, acquise au fil des décennies, et de s'adapter aux nouveaux besoins des élèves.

Madame Christiane André, Présidente de l'AMOPA-Réunion transmet ensuite les regrets de Monsieur le Préfet, qui avait annoncé sa présence, mais qui est retenu par l'arrivée, ce jour, de Monsieur Jean-Marie Marx, Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi ; elle remercie les personnalités de leur présence : autour de Monsieur le Recteur, Monsieur Daniel **Jean-Baptiste dit Parny**, Membre de la Commission Education au Conseil Départemental, représentant Monsieur le Président Melchior, Monsieur **Alix Séry**, Président de la Section-Réunion de la Légion d'Honneur, Monsieur le Conseiller du Recteur, Délégué au Numérique, Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement, Principaux et Proviseurs ; elle salue enfin tout particulièrement le maître des lieux, Monsieur le Proviseur du Lycée Leconte de Lisle, les membres de l'AMOPA, venus en nombre, enfin les héros du jour, les récipiendaires ainsi que leurs proches et leurs amis. Puis elle précise brièvement l'histoire des Palmes Académiques, leur création en 1808 par Napoléon 1er, la naissance de l'Ordre en 1955, et surtout le sens de cette décoration pour les récipiendaires, qui n'est autre que la reconnaissance publique de leurs mérites. Pour conclure, elle porte à la connaissance de l'assistance les nombreuses actions de l'association, s'attardant sur la dernière, la collecte de livres « La Soubique de l'AMOPA ».

La cérémonie se poursuit par la traditionnelle « causerie », assurée cette année par Madame **Sylvie Milius-Taillefer**, Inspecteur de l'Education Nationale, Doyen des I.E.N du Second Degré, promue Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques, intitulée : « La voie professionnelle » dans laquelle elle évoque la qualité des élèves des Lycées Professionnels, la richesse des parcours de formation et incite chacun de nous à faire sa « révolution » dans ses représentations sur le Lycée Professionnel.

C'est à présent au tour de Monsieur le Recteur **Vêlayoudom Marimoutou** de féliciter les nommés et promus de cette année 2019. Dans un discours qui rappelle, de manière appuyée, les valeurs portées par l'école de la République, il évoque la nécessaire parité, la volonté politique d'égalité effective entre les femmes et les hommes « tant dans les charges que dans les honneurs » et dit sa reconnaissance aux récipiendaires, dont il loue les qualités humaines, l'engagement professionnel et l'investissement désintéressé auprès des jeunes.

Vous trouverez ci-après les discours de Madame Sylvie MILIUS-TAILLEFER ainsi que celui du recteur de l'académie de La Réunion Vêlayoudom MARIMOUTOU

Discours du Recteur de l'Académie Vêlayoudom MARIMOUTOU

Madame la présidente de l'AMOPA
Monsieur le proviseur ,
Mesdames et Messieurs les inspecteurs, personnels de direction, directeurs d'école et enseignants,
Mesdames et messieurs les personnels administratifs et de service
Mesdames et Messieurs en vos noms, titres, grades et qualités
Chers collègues,

C'est avec un réel plaisir que je vous retrouve ici au lycée Leconte De Lisle, pour partager ce moment solennel en présence de la présidente de l'association, de vos proches, de vos amis et des membres de l'association, pour célébrer la remise des Palmes académiques. Je profite pour remercier également le proviseur, Monsieur Bussy pour sa disponibilité et son accueil.

Comme l'a rappelé la présidente de l'AMOPA, Mme Christiane ANDRÉ, l'ordre des Palmes académiques a été voulu pour récompenser des mérites civils par le général de Gaulle.
Ces nominations et promotions sont prises par décret du premier ministre, sur proposition du ministre de l'éducation, qui lui-même, reçoit les propositions argumentées du recteur d'académie et du préfet. Ces propositions sont également soumises à l'avis d'une commission appelée Conseil de l'Ordre, composée de 6 membres choisis par le Ministre. Je précise ces éléments structurels, pour souligner que les Palmes Académiques restent une grande distinction loin d'être banale : pour ne parler que de la Réunion, vous êtes 46 à être distingués parmi les 16 000 personnels titulaires que compte l'académie.

Mesdames, messieurs les récipiendaires,

vous remettre ces décorations, c'est témoigner publiquement de vos mérites, de vos qualités professionnelles et humaines. La notion de mérite et d'exemplarité caractérisent les palmes académiques. C'est pourquoi, des personnels de toutes les catégories professionnelles sont récompensés, sans distinction de la fonction, du grade et du genre. La volonté politique du ministre de l'éducation nationale demande d'honorer, de manière juste et paritaire les hommes et les femmes. Cette égalité de traitement entre les femmes et les hommes implique le respect de principes tels que l'égalité en matière de rémunération et de déroulement de carrière et aussi en matière de décoration et de distinction honorifiques.
Cette parité est nécessaire ; nous devons veiller à ce que cette volonté politique d'égalité entre les femmes et les hommes soit effective tant dans les charges que dans les honneurs. Comme vous le savez, depuis 2017, l'égalité entre les hommes et les femmes est la grande cause du quinquennat. Lutter contre le sexisme, contre les inégalités professionnelles implique une égale reconnaissance des mérites. Cette reconnaissance égale des mérites est intégrée dans le protocole des propositions aux palmes académiques.

Que vous soyez agent ou cadre administratif, enseignant du 1er ou du 2d degré, chef de travaux, conseiller principal d'éducation, professeur documentaliste, infirmier, personnel de direction, conseiller technique ou enseignant, vous mettez au service des élèves et des jeunes, des qualités faites de dévouement et d'une déontologie professionnelle exemplaires.
La décoration, qui vous honore ce soir, met en exergue l'honnêteté, l'intégrité et la loyauté que vous mettez dans votre façon d'exercer **;** elle vient vous encourager à amplifier votre investissement désintéressé et l'engagement professionnel dont vous faites preuve au quotidien pour servir l'école de la République. A travers cette cérémonie, je tiens à exprimer toute la reconnaissance qui vous est due. Cette reconnaissance s'adresse aux personnels en activité et aussi à tous ceux qui, aujourd'hui à la retraite, poursuivent une activité associative solidaire, éducative et culturelle.

Les distinctions qui vous seront remises sous les regards émus, ravis et fiers de vos parents et amis, témoignent de la gratitude de l'institution, de son humanité : celle de vos chefs de service, de vos chefs d'établissements. Elles expriment la reconnaissance de vos inspecteurs, la reconnaissance du recteur, représentant du ministre de l'éducation nationale au sein de l'académie.

Ce moment solennel de remise de décorations des Palmes Académiques est une tradition républicaine que nous devons veiller à maintenir, en lui gardant toute sa solennité, d'autant plus que, le président de la République a mis l'Ecole au centre de son action.
Nous devons nous attacher à rendre ce moment, exceptionnel, pour chacun. Il s'agit bien à travers ces décorations de remercier chacun des personnels pour l'engagement remarquable mis au service de la réussite de chacun des élèves. Chacun d'entre vous, distingué ce soir, porte ou a porté une ambition d'un service public de qualité, au service des usagers que sont les familles et les autres partenaires du système. Votre engagement repose sur des convictions qui vous rendent disponibles et à l'écoute des autres.

A l'école, ce sont souvent les enseignants qui doivent répondre aux interrogations, mais aussi aux revendications et aux provocations qui peuvent se faire jour, d'ordre identitaire, culturel, voire religieux ou spirituel. Ce sont les enseignants les plus exposés aux incivilités tant des élèves que de certains parents. D'ailleurs la presse quotidienne régionale rapporte et souligne ces débordements intolérables d'incivilités et de violence verbale ou physique, qui peuvent toucher les enseignants et autres personnels des établissements.
Contre "vents et marées", vous êtes les passeurs d'une ouverture culturelle, d'une ouverture sur les autres, d'une éducation à la tolérance, au respect d'autrui, aux valeurs de la république. À ce titre, au sein de chaque établissement, l'Ecole forme autant des élèves que de futurs citoyens respectueux des lois de la République. Cette mission de transmission exigeante des valeurs de laïcité, d'égalité, de liberté et de fraternité fait de notre école un creuset de la citoyenneté et un vecteur incontournable du bien-vivre ensemble.

Pour certains d'entre vous, vous avez développé l'envie de s'engager chez les jeunes adolescents ; pour d'autres, vous avez impulsé la mise en oeuvre ambitieuse de projets sportifs, culturels, linguistiques, offrant aux élèves des perspectives d'ouverture, de réussite et d'ascenseur social. Vous avez su avec bienveillance tenir compte des qualités personnelles des élèves, les valoriser, les encourager, lutter contre les inégalités de genre, sociales et territoriales, favoriser plus d'équité par votre connaissance du système et vos conseils avisés. Vous avez apporté, chacun à votre niveau, une pierre à l'édifice pour améliorer les parcours scolaires des élèves, renforcer une école plus inclusive, apaiser le climat scolaire des établissement, et favoriser le bien vivre ensemble.

Pour certains d'entre vous, vous avez développé l'envie de s'engager chez les jeunes adolescents ; pour d'autres, vous avez impulsé la mise en oeuvre ambitieuse de projets sportifs, culturels, linguistiques, offrant aux élèves des perspectives d'ouverture, de réussite et d'ascenseur social. Vous avez su avec bienveillance tenir compte des qualités personnelles des élèves, les valoriser, les encourager, lutter contre les inégalités de genre, sociales et territoriales, favoriser plus d'équité par votre connaissance du système et vos conseils avisés. Vous avez apporté, chacun à votre niveau, une pierre à l'édifice pour améliorer les parcours scolaires des élèves, renforcer une école plus inclusive, apaiser le climat scolaire des établissement, et favoriser le bien vivre ensemble.

De toutes les institutions, Il m'apparaît que la plus importante est l'éducation nationale dont tout dépend, le "présent et l'avenir ": en instruisant, en enseignant, en éduquant les enfants au respect des autres, nous travaillons collectivement à ré-inventer la société pour faire société aujourd'hui et demain dans un monde confronté à de nombreux défis et bouleversements. Notre institution remplit un rôle fondateur dans la construction du citoyen.

Vous êtes porteurs d'un savoir-faire dans la vie quotidienne des établissements, comme d'un savoir-être qui servent de repères de confiance pour les élèves et leurs familles. C'est ce que le projet de loi pour une école de la confiance exprime dans son article 1 : "*Par leur engagement et leur exemplarité, les personnels de la communauté éducative contribuent à l'établissement du lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'éducation"*

Vous contribuez à offrir un système public non partisan, dans lequel le respect des personnes, les valeurs de dignité, d'équité, d'impartialité assurent en retour la confiance dans le service public. Vous savez associer l'autorité du maître à la bienveillance, l'écoute et le respect. Pour cela soyez remerciés.

Mesdames et messieurs, je profite de cette cérémonie pour vous féliciter devant vos amis et proches, de ces belles carrières d'enseignants ou d'administratifs au sein de l'éducation nationale.

C'est un immense motif de satisfaction pour un recteur de pouvoir récompenser le travail de chacun par cette distinction hautement méritée. C'est un motif de satisfaction de mettre en avant des personnels talentueux, dévoués, remarqués pour leur éthique de responsabilité, leur professionnalisme et leur grand sens des relations humaines, tout en oeuvrant avec discrétion et modestie.
Notre service public d'Education repose autant sur des savoirs académiques que sur les qualités et la valeur des hommes et des femmes qui servent l'Institution, qui servent la Nation.

C'est avec gratitude et un immense plaisir que je vais remettre leurs décorations aux récipiendaires, qu'ils soient faits chevaliers ou promus au grade d'officier.
Je leur exprime, au nom de l'académie, mes plus vives félicitations.

Je vous remercie pour votre attention.

Vêlayoudom MARIMOUTOU

Causerie de **Sylvie MILIUS-TAILLEFER**

Monsieur le Recteur, Madame la Présidente de l'AMOPA, Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités.

Malgré mes hésitations de n'être pas un orateur, je me retrouve devant vous aujourd'hui, pour ce périlleux exercice… il est difficile de refuser une demande de Madame Christiane André, présidente de l'AMOPA, je la remercie ainsi que mon mari pour leur aide dans l'élaboration de ces quelques lignes. C'est donc avec plaisir que je vais vous raconter ma découverte du lycée professionnel.
J'ai, pendant plus d'une quinzaine d'années, officié en tant que comptable dans une entreprise du secteur privé jusqu'à ce qu'une connaissance me propose, en complémentarité de mon métier, de l'aider à former des adultes en cours du soir.
Je me suis tout de suite sentie attirée par la noblesse de ce nouveau métier.
Mes premiers pas dans un centre de formation pour adultes, m'y font découvrir le bonheur et la fierté de transmettre à des adultes leur possibilité d'évolution dans le gain de l'estime de soi. Plus tard, l'idée, soufflée par mon mari, de préparer le concours PLP économie gestion-comptabilité, fait peu à peu son chemin jusqu'à son obtention en 2001… pour moi une nouvelle aventure commence.
Si je devais résumer, en une simple phrase, quelle a été, à mes yeux, la plus grande découverte du lycée professionnel, c'est l'état d'esprit d'un élève arrivant de troisième et se sentant <u>souvent</u> complètement dévalorisé.
À tel point qu'il arrive à ceux qui deviennent de bons élèves de ne pas comprendre qu'ils puissent avoir 18 de moyenne.
Et moi, quelquefois, je m'interroge sur le fait qu'ils aient pu avoir huit de moyenne en troisième.
Si je devais chercher à l'expliquer, je dirais que la plupart des élèves de lycée professionnel se construisent plus facilement autour d'un projet, d'un projet à court terme, d'un futur métier : plombiers, électriciens, garagistes, cuisiniers, vendeurs, secrétaires comptables, agents de sécurité, puéricultrice, assistants aux services à la personne…
Ils ont sans doute l'impression d'exister davantage, d'avoir des rêves qui pourront devenir réalité. Ce sont des élèves estimables, travailleurs, pour peu qu'on découvre avec eux le cœur de leur ambition.
J'ai eu le privilège, avec Monsieur le Recteur, président du jury, et Madame la présidente de l'AMOPA, de participer au jury d'un concours de la Légion d'Honneur « Mérite et talent ».
Lors des entretiens avec des jeunes élèves de terminale baccalauréat professionnel, nous avons pu découvrir une richesse humaine, un appétit de connaissance…

- Une mère isolée, sans diplôme, sans emploi, pour permettre à sa fille de réussir, a repris ses études et a été reçue au concours d'assistante maternelle… grâce au lycée des parents, dispositif qui permet de lever les inhibitions parentales face au lycée professionnel. Ce lycée accueille les parents, les forme aux nouvelles technologies, stabilise leurs compétences en enseignement général (lettres, mathématiques) mais surtout les réconcilie avec l'école. Par son exemple, sa fille qui décrochait, à réintégré sa formation ; elle est devenue une des meilleures élèves de sa classe. Un jour ou sa maman n'avait pas le courage de se lever pour aller au lycée, sa fille lui dit « Et bien moi, je ne veux pas aller en stage ce matin » La maman a compris et s'est levée.

•Un jeune qui depuis l'âge de huit ans souhaite devenir pompier : hélas pour lui, il a 15 de moyenne au Collège ; il ne peut donc pas intégrer un bac pro « Métiers de la sécurité ». Qu'à cela ne tienne, il refuse de travailler en seconde générale. Inscrit en classe modale il peut retourner l'année suivante en seconde bac pro métiers de la sécurité. Heureusement ses enseignants voyant le potentiel l'intègrent directement en première !

•Une jeune maman reprend ses études à 18 ans. Malgré un niveau CM2, en quatre ans, elle réussit brillamment son bac pro. Elle est actuellement en BTS où elle réussit aussi brillamment. La volonté et le travail sont un facteur de réussite.

La voix professionnelle forme aux métiers de demain et …révèle des talents. Notre ministre a acté la transformation de la voie professionnelle en voie d'excellence, comme un des piliers de la rénovation des lycées.
Ce parcours renouvelé se traduit par de nouvelles dynamiques pédagogiques :
la co-intervention des professeurs d'enseignement général et d'enseignement professionnel est renforcée. L'objectif est de donner plus de sens aux enseignements généraux en les rendant concrets pour les élèves dans une perspective professionnelle ;

•tout au long de son parcours au lycée professionnel, le lycéen prépare individuellement ou collectivement un « chef-d'œuvre », qu'il présente à la fin de l'année de terminale devant un jury. Cette réalisation se nourrit de l'expérience acquise au lycée et en milieu professionnel. Synonyme d'excellence et de reconnaissance par les pairs, cette épreuve témoigne de l'acquisition des savoirs et des gestes propres à un métier et développe le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle. chaque lycéen bénéficie d'un temps renforcé dédié à la consolidation, à l'accompagnement et à la préparation de son projet d'avenir. Ce temps sera consacré :

-en seconde, au renforcement en français et en mathématiques, et au choix de la spécialité
-en première, à la consolidation des acquis et à la réflexion sur le projet d'avenir
-en terminale, à une préparation à l'insertion professionnelle et à l'entreprenariat ou à la poursuite d'études en fonction du choix du lycéen.

Il s'agit dorénavant de considérer la voie professionnelle comme une voie d'excellence. Les bons élèves peuvent désormais accéder au lycée professionnel. Ils y ont leur place.
La voix professionnelle forme aux métiers sans lesquels notre pays ne pourrait pas avancer : le bâtiment France a besoin d'un socle solidement construit et considéré.
C'est à vous, à moi, à nous tous, d'amorcer cette révolution et de transformer notre regard sur la voie professionnelle.

Sylvie Milius-Taillefer

I.E.N. Second Degré, Doyen des IEN

PROMOTION REUNION 2019

PROMOTION REUNION 2019

OFFICIERS

CHEVALIERS

Voici l'heure de la remise solennelle de leurs insignes aux récipiendaires. Cette année, ce sera aussi le moment d'émotion…invités à exprimer leur ressenti, les personnes décorées remercient, non seulement ceux qui les ont soutenus, leur famille, leurs proches mais aussi, à maintes reprises, leurs « maîtres », ceux qui les ont mis sur la voie de la transmission, auxquels ils dédient leur décoration…

AUBRY Jean François
Agent comptable
Collège Paul Hermann
Saint Pierre

BARANES Thierry
Médecin conseiller Technique
chargé de la santé scolaire
Rectorat de La Réunion

BECARIE Monique
Professeur certifiée HC Economie-Gestion
Lycée Leconte de Lisle
Saint Denis

CERVEAUX Marie-Jeanne
Secrétaire de Direction
Rectorat de La Réunion

CHAN-LAP Jean-François
Ingénieur d'Etude Administrateur de la DSI
Ressources Humaines
Rectorat de La Réunion

CHASSAGNE Jean Marie
PEGC Mathématiques Physique
Collège de Cambuston

CHENAF Nordine
Professeur des écoles à l'ULIS
Collège de la Montagne
Saint Denis

CORRE Hubert François
Professeur certifié HC Sciences Physiques
Collège Jean d'Esme
Sainte Marie

COURTIN Patrick
Inspecteur d'Académie IPR de Mathématiques
Rectorat de La Réunion
Saint Denis

DELASTRE Bernard
Professeur certifié référent au numérique
Rectorat de La Réunion
Saint Denis

DIJOUX Danièle
Professeur certifié de Lettres Modernes
Collège Quartier Français
Saint André

FOLIO Reine Marie
Professeur des Ecoles HC
Segpa collège Mille Roches
Saint André

FONTAINE Jean François
Principal du
Collège de Cambuston
Saint André

GRONDIN-POUNIA Anny
Professeur des écoles spécialisée
Collège Adam de Villiers
Saint Pierre

HOAREAU Jamy
Professeur des écoles
Circonscription de Saint Denis 2
Saint Denis

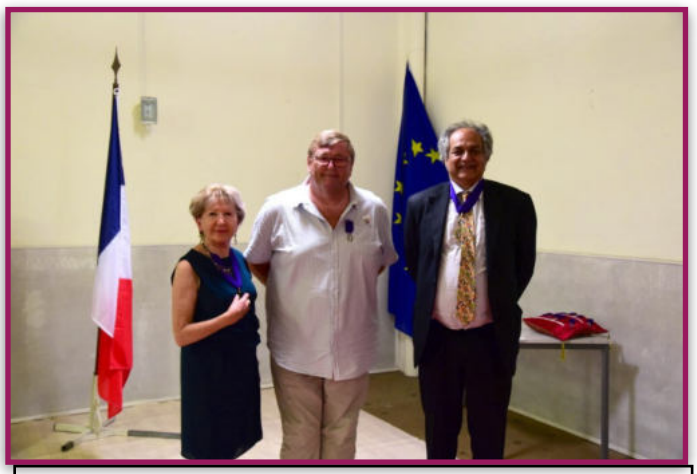

HOUEL Jean-Pierre
Professeur agrégé HC de lettres
Lycée Saint Charles
Saint Pierre

KAHANE-PAVADE Denis
Directeur de l'école élémentaire
Desbassyns
Sainte Marie

PACCA Odile
Professeur certifiée Documentaliste
Lycée Amiral Bouvet
Saint Benoit

PERRIGAULT Sylvie
Professeur certifiée HC de Mathématiques
Collège Jean Albany
La Possession

PIERCHON Jean François
Directeur de la Segpa
Collège Jean Le Toullec
Le Port

RAMAKISTIN Cindy
Conseillère Principale d'Education
Collège Titan
Le Port

RIEUX Hélène
Professeur HC d'Economie Gestion
Lycée Professionnel de Vue Belle
Saint Gilles les Hauts

ROQUES Monique
Professeur Certifiée HC de portugais
Lycée Evariste de Parny
Saint Paul

THAO-THION Claude
Professeur certifié de Mathématiques
Collège Thérésien Cadet
Sainte Rose

TURPIN Edie
PEGC CE Mathématiques et physique
Collège Leconte de Lisle
Saint Louis

TURPIN Sylvie
Secrétaire de direction
collège La pointe des châteaux
Saint Leu

OFFICIERS

BRABANT Marie
Principale du
collège les alizés
Saint Denis

OFFICIERS

COLL MOURNET didier
Secrétaire Général Adjoint
Rectorat de La Réunion
Saint Denis

DE LAUNEY DE LAPERRIERE Thierry
Professeur des écoles HC
chargé de mission à la cellule
Aide Handcap

FABRESSON Serge
Retraité de la DJSCS
Conseiller technique et pédagogique
supérieur Hors Classe

FONDER Yves
Proviseur du
Lycée Léon Lepervenche
Le Port

MILIUS-TAILLEFER Sylvie
Inspecteur en Economie Gestion
Rectorat de La Réunion
Saint Denis

VUILLERMOT Sonia
Principale
Proviseur du lycée Paul Moreau
Bras Panon

Les insignes des Palmes Académiques remis, la cérémonie se poursuit par un hommage de Christiane André au Lycée Leconte de Lisle et à ses Proviseurs, la première année, Monsieur Jean-Marc Merlo, et pour les quatre dernières, Monsieur **Thierry Bussy** ; depuis 5 ans, tout y est mis en œuvre, avec le plus grand soin, pour que cette cérémonie soit un succès ; la Présidente adresse au Proviseur les plus chaleureux remerciements du Bureau de l'A.M.O.P.A-Réunion qui a plaisir à lui offrir deux arbres pour l'arboretum du lycée, un benjoin centifolia de belle taille, et un jaboticaba plus modeste !…

Christiane André conclut ce moment de remerciement en évoquant ceux qui, dans l'ombre, organisent la cérémonie dans les moindres détails : les membres du Bureau, dont le total dévouement contribue, chaque année, à la réussite de cette soirée ; sans oublier les membres de l'AMOPA, qui, ce soir, ont bien voulu prêter main forte au Bureau !

Félicitations aux récipiendaires 2019 !

Après une longue « séance photos » (merci aux précieux photographes de l'A.M.O.P.A-Réunion, Jean Yves Morau et Michel Rémy!) à laquelle les personnalités se prêtent très volontiers, la Présidente invite tous les participants au cocktail. Les amis se retrouvent autour de leur « récipiendaire » dans une atmosphère chaleureuse et festive qui, comme chaque année, se poursuivra tard dans la soirée…

Christiane ANDRE
Présidente de l'AMOPA-Réunion

L'impression de ce TDU a été réalisée par l'ESAT Edmond Albius de l'ALEFPA de Saint-Paul-Cambaie auquel nous adressons nos très vifs remerciements.

Pour le bureau de l'AMOPA-REUNION, **Christiane André**

ALEFPA
ASSOCIATION LAÏQUE POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION, LA PRÉVENTION ET L'AUTONOMIE